

Vision Stratégique GPF

LE CADRE :

Le Groupement du Patronat Francophone (GPF) s'attache à la dimension économique de la Francophonie.

C'est un groupement participatif et collaboratif au service des entreprises et des start-ups, dans lequel elles peuvent agir et trouver un soutien actif dans leurs recherches de partenaires, de financements, et dans la conquête de nouveaux marchés.

En lien avec le Forum Francophone des Affaires (FFA), il accompagne les acteurs économiques de l'espace francophone dans la réalisation de projets durables et solidaires. Créé en 1987 à Québec en marge du 11^{ème} Sommet de la Francophonie, il mobilise un réseau de représentants patronaux et de structures professionnelles présents sur les cinq continents qui ont fait le choix du français comme langue des affaires. Il privilégie une approche de terrain qui répond aux besoins des populations et met en relation les écosystèmes locaux afin de diversifier leur production et de faire partager les bonnes pratiques et les avancées technologiques. Le GPF s'appuie sur des partenariats institutionnels, économiques et politiques développés au fil du temps avec : la Conférence permanente des chambres consulaires africaines francophones (CPCCAF), le Conseil français des Investisseurs en Afrique (CIAN), le Réseau des Entrepreneurs de la Diaspora Africaine (REDA), le Service International d'Appui au Développement (SIAD), le réseau Smart Africa, le Réseau de Développement Économique et d'Employabilité (RDÉE Canada) et les organisations professionnelles des pays francophones.

VISION : Le GPF au service d'un développement économique humain durable

Le GPF s'inscrit dans la vision de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et se mobilise en faveur « d'un monde dans lequel la mondialisation bénéficie à tous et en particulier à la jeunesse, un monde aspirant à un développement durable, un monde qui contribue à une action multilatérale fondée sur la cohésion et le partage au sein d'une communauté solidaire ».¹

Mission du GPF : Que veut-on atteindre ?

Participer au développement socio-économique durable dans tous les pays de l'espace francophone en soutenant l'émergence d'un secteur privé performant et responsable contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

¹ Cadre stratégique de la Francophonie adopté par les chefs d'État et de Gouvernement 2014

PILIERS ET VALEURS

Le GPF repose sur **3 piliers qui reflètent les axes stratégiques** et les valeurs du GPF. Ces piliers sont (1) la coopération au développement, (2) la coopération économique et commerciale, (3) les partenariats politiques et institutionnels. Dans la mise en œuvre de ses projets, le GPF s'appuiera sur les valeurs qui sous-tendent son action : **Sens de l'innovation** (favoriser le recours à de nouvelles approches), **Engagement** (s'investir pleinement dans le développement économique des communautés), **Responsabilité** (travailler avec rigueur, intégrité et transparence), **Excellence et Qualité** (privilégier l'excellence dans la réalisation des projets et l'utilisation de structures souples et variées).

I . Coopération au développement :

Le GPF encourage les approches globales à l'égard des processus de développement et contribue à la création d'un cadre permanent d'information, de participation et de mobilisation des acteurs de la société civile, du secteur privé et des acteurs locaux.

Le GPF s'engage aux côtés de la communauté internationale afin de répondre aux défis communs dans les domaines clefs que sont :

- La transformation numérique et un accès abordable au haut débit,
- La croissance économique et l'investissement,
- L'éducation, la formation et la santé
- La migration et la mobilité des populations.
- La transition verte, l'accès à l'énergie et l'économie verte.

Encouragée par les états et les organisations internationales, la transition verte est un secteur économique en plein essor. Une opportunité pour les entrepreneurs qui, par leurs capacités d'innovations, sont à même d'apporter une nouvelle façon de produire et de consommer. Le GPF s'inscrit pleinement dans son évolution et participera activement à toutes les initiatives tendant à promouvoir les actions de préservation de la planète pour soutenir, encourager, accompagner et suivre l'application des initiatives publiques ou privées en ce sens.

II . Coopération économique et commerciale :

Le GPF se mobilise en faveur d'un développement économique durable et inclusif, y compris l'industrialisation et la bonne gestion des ressources naturelles et des matières premières. Il souhaite contribuer à la création « **d'un espace économique francophone plus intégré, mieux organisé et plus solidaire permettant d'améliorer son attractivité pour l'investissement international** ». ²

Le GPF contribuera aux rapprochements économiques des acteurs présents sur les différents continents. Il participera à améliorer l'environnement des entreprises en stimulant les échanges commerciaux et à la création d'emplois, tout en renforçant les moyens en faveur de l'éducation et de l'acquisition de compétences professionnelles dans l'intérêt commun des pays et de ses membres.

III . Partenariats politiques et institutionnels :

Le GPF s'appuie sur les liens privilégiés développés avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Union africaine et ses Communautés économiques régionales (CEDEAO, CEEAC, IGAD, SADC), l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) pour renforcer géographiquement son intervention. Le plan d'action pluriannuel 2020-2025 s'inscrit dans les feuilles de route pour le développement durable adoptées au niveau international (Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, Agenda 2063 de l'Union africaine, Accord de Paris, Nouvelle alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables) et contribuera à renforcer le rôle de coordination et de concertation du GPF sur le terrain.

² Stratégie économique de la Francophonie adoptée par les chefs d'État et de Gouvernement 2014

FACILITATEURS

Les trois axes stratégiques ci-dessus sont mis en œuvre en privilégiant quatre outils transversaux. Ces catalyseurs sont (1) l'innovation (2), la communication et le plaidoyer (3), le renforcement des capacités (4) et FAOS.

Développés et combinés, les trois piliers et les quatre catalyseurs contribueront à la croissance économique et à **la création d'emplois durables et inclusifs dans l'espace francophone, objectif constant du Groupement du Patronat Francophone.**

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU GROUPEMENT DU PATRONAT FRANCOPHONE

I. intégration régionale et coopération inter-régionale, vecteurs de co-apprentissage

- Faciliter l'accès des entreprises aux marchés publics et privés des différents pays (**FAOS**) ;
- Faciliter la création de nouveaux emplois liés au développement des compétences du XXI^{ème} siècle.
- Encourager le financement et les investissements qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- Attirer les investissements par des partenariats avec des fonds d'investissements

II . Émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et circulation des innovations

- Accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs ;
- Favoriser l'utilisation des TIC et exploiter de nouvelles technologies (intelligence artificielle, chaînes de blocs et méga données) ;
- Améliorer l'efficacité et l'ouverture grâce aux TIC ;
- Renforcer le rôle du secteur privé dans la création d'emplois ;
- Développer la formation professionnelle et technique pour l'acquisition de compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail ;
- Accompagner et soutenir des start-ups et petites entreprises francophones à fort potentiel d'impact économique et sociétal.

III . La consolidation des réseaux institutionnels, professionnels et des entreprises francophones afin d'améliorer l'environnement des affaires

- Soumettre des propositions aux décideurs politiques dans le cadre des dialogues de haut niveau (G20) et Sommets (Sommet de la Francophonie, Sommet Union européenne – Afrique, Sommet France Afrique) ;
- Dynamiser une coopération régulière et structurée par l'organisation d'un rendez-vous annuel, le **Forum des Entreprises Francophones (FIEF)** ;
- Consolider et renforcer les capacités des acteurs économiques et sociaux ;
- Partager des connaissances et des bonnes pratiques ;
- Améliorer l'écosystème des PME et créer des outils renforçant leur développement.

PLAN D'ACTION PLURIANNUEL 2020-2025

L'action du GPF s'inscrit dans le cadre des politiques menées par les différents pays de la zone francophone. A ce titre, il s'inscrit notamment dans les objectifs fixés par l'Union africaine dans son Agenda 2063 qui définit une stratégie claire pour le développement durable du continent africain. Un plan de mise en œuvre définit les objectifs pour la prochaine décennie avec des hommes et femmes qui souscrivent à la démocratie, à l'État de droit et aux réformes économiques. Ils reconnaissent qu'ils doivent créer de la valeur ajoutée dans leur pays, grâce à l'initiative et au développement économique tout en luttant contre la corruption.

I. Intégration régionale et coopération inter-régionale, vecteurs de co-apprentissage

En premier lieu, il s'agira de démultiplier les investissements privés. Seuls, l'élargissement de l'espace économique et sa sécurisation réglementaire permettra de développer de façon significative les investissements privés. Le GPF encouragera les entreprises à nouer des relations opérationnelles avec les grandes organisations économiques régionales.

Tous les pays ont besoin d'infrastructures, des efforts sont déjà réalisés et doivent être accélérés. Le GPF s'inscrit dans cet objectif dans un esprit de partenariat « gagnant- gagnant ».

I.a - Le renforcement de l'investissement stratégique et du rôle du secteur privé dans la création d'emplois

Le secteur privé détient le plus grand potentiel de création d'emplois et de croissance et il est donc essentiel de stimuler les investissements privés responsables - nationaux et étrangers. Le fort progrès économique de nombreux pays au cours des deux dernières décennies montre qu'il existe des opportunités substantielles. Dans le même temps, il est nécessaire de générer des millions d'emplois nouveaux, en particulier pour les jeunes entrant sur le marché du travail. Pourtant, dans de nombreux pays, l'instabilité et les conflits réduisent l'accès au financement pour des investissements indispensables. Le GPF encouragera les investisseurs privés à contribuer au développement durable dans les pays membres de son organisation. La priorité va aux secteurs à fort potentiel de création d'emplois, tels que : l'énergie durable et la connectivité durable, le financement des micros, petites et moyennes entreprises, l'agriculture durable, les entrepreneurs ruraux et l'agro-industrie, les villes durables et la numérisation pour le développement durable, la formation professionnelle et la santé.

I.b- Le renforcement de l'environnement commercial et du climat économique

Le GPF souhaite devenir un des partenaires clé des pays membres de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) pour soutenir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, l'environnement des entreprises. Dans le cadre de son plan d'action, le GPF propose de développer des dialogues structurés entre le secteur public et privé francophone, notamment, par le biais de sa plateforme – FAOS (Francophonie Appels d'Offres Services).

I.c - L'élévation du niveau de compétence par le biais de l'enseignement et des compétences professionnelles

Les jeunes doivent avoir accès à l'éducation et aux compétences professionnelles pour construire leur avenir. Pour stimuler l'investissement et créer des emplois, ces compétences doivent correspondre aux exigences du marché du travail. Pour y parvenir, il faudra accroître les investissements, tant de l'UE que des États membres de l'OIF.

Le GPF privilégiera les projets dans le domaine de l'éducation et de l'acquisition des compétences professionnelles, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, en passant par la formation technique et professionnelle (EFTP), l'apprentissage entrepreneurial, les compétences numériques, la recherche, l'innovation et la mobilité universitaire. Il accompagnera les structures professionnelles afin d'encourager une réponse massive aux appels d'offres lancés par l'Union Européenne et notamment l'Union Africaine en faveur des programmes de développement économique visant à élever le niveau de compétences et donc, d'employabilité des personnes et à soutenir la création d'emplois.

II – Favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et la circulation des innovations

II.a - Promouvoir le potentiel de l'intégration économique et du commerce

Les investissements dans les secteurs à forte valeur ajoutée nécessitent l'émergence de nouveaux marchés. A titre d'exemple, le commerce intra-africain comme celui entre les membres de l'OIF reste faible malgré un potentiel de croissance important. L'intégration économique et le niveau régional et continental, ainsi que le renforcement des relations commerciales avec l'UE sont donc des éléments essentiels d'une stratégie économique cohérente. Le GPF s'appuiera sur les accords de partenariat économique, les accords de libre-échange, y compris les Zones de libre-échange renforcées et globales.

II.b - Contribuer à renforcer les compétences des entrepreneurs dans les secteurs des TIC et à fort impact ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance)

Les entreprises doivent développer leurs capacités à accéder aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux, notamment pour les producteurs agricoles. Le GPF s'inscrit en faveur de l'introduction d'investissements à fort impact ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) tel que préconisé par l'OCDE qui amélioreront les conditions de vie des populations.

Favoriser l'utilisation des TIC et exploiter de nouvelles technologies (intelligence artificielle, chaînes de blocs et méga données) constitue un enjeu et un défi, il s'agit de permettre l'accès des jeunes talents à des formations de haut niveau pour ces secteurs qui conditionnent largement le futur de ce continent. En outre, afin de concourir à un environnement plus durable, le GPF ciblera les start-ups et petites entreprises démontrant un fort potentiel d'impact économique et sociétal (économie circulaire).

III - La consolidation des réseaux institutionnels, professionnels et des entreprises francophones afin d'améliorer l'environnement des affaires

Les réseaux institutionnels et professionnels représentent un atout majeur au sein de l'espace économique francophone. Le GPF soutient leur développement, leur structuration et encouragera particulièrement les réseaux de jeunes et de femmes entrepreneurs.

Le GPF contribue à la création de coopérations, au partage de savoirs et de savoir-faire de nature juridique, technique ou financière, et l'innovation. Il favorisera le transfert des savoirs-faire et des bonnes pratiques afin d'encourager le développement des affaires. Il accordera une attention particulière aux secteurs tels que : les énergies renouvelables, la culture, la banque, le tourisme, les applications numériques, l'agroalimentaire.

L'approche retenue est avant tout locale. Elle s'inscrit dans les écosystèmes locaux, elle repose sur un triptyque : les financements (notamment le financement en monnaie locale), la formation et le renforcement de capacités (selon une approche d'écosystème, s'étendant jusqu'à des questions connexes comme l'incubation) et enfin des politiques publiques en faveur du renforcement de l'environnement des affaires.

Le GPF veille à mettre à la disposition des entrepreneurs et des structures patronales des outils leurs permettant d'améliorer leurs compétences en matière de :

- Mobilisation de ressources
- Recherche de cofinancement
- Assistance technique
- Dialogue et plaidoyer
- Production et diffusion de connaissances

Afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques et une meilleure connaissance de l'autre le GPF souhaite lancer une fondation pour **accompagner et faciliter une véritable prise de conscience d'une communauté de destin.**

Basée sur des valeurs communes, cette fondation permettra aux jeunes de l'espace francophone de ne plus être dans l'obligation de s'expatrier pour recevoir une instruction à la hauteur de leurs ambitions. Elle aura pour champ d'intervention : la formation, l'accès aux grandes écoles, l'employabilité et l'aide à la création d'entreprise.